

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS

L'an deux mil onze, le 15 novembre à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 novembre 2011

Présents : MERLIAUD C., PERDUCAT D., BATAILLE J.L., FAYE J.P., MENUCELLI T., PASQUET R., MOUTARDE N., CHADELAUD M., BUXERAUD H., LACOUTURIERE B., PERIGAUD C., VIGNON F., LISSANDRE A., HERBERT F., BOUBY F., HANICOT J., LEROUSSEAUD R., COUEGNAS A, BIRON J., DOLLEY A., SERRU M.C., PONS G, SERRU D., BALLOT M., COLY G., DUPONT M., TESSIER MC,

Absents : DAUDE C, DUFAYS C., GANE I., ROYER G., WERTHMANN G., DE LAGAUSIE C., représenté par CHAMPAUD M-T.

Secrétaire : M.C SERRU.

MULTI-ACCUEIL PICCOLO : Projet d'extension / nouvelles orientations / demandes de subventions

M. le Président indique qu'au cours d'une récente réunion de la Commission Petite Enfance du 29 septembre dernier, Mme Nadège BENOIST, de la Caisse d'Allocations Familiales, est venue annoncer la volonté de la CAF de faire en sorte que les repas soient désormais fournis dans tous les multi-accueils. Ainsi, contrairement à ce qui avait été annoncé à plusieurs reprises, Piccolo à Peyrat-le-Château ne dérogera pas à la règle. Un accord de principe a été obtenu pour la fourniture des repas par le restaurant scolaire de Peyrat. Il a été convenu que ce service entrerait en vigueur une fois les travaux d'extension prévus réalisés. Cette nouvelle exigence entraîne l'aménagement d'un office au sein des locaux, local qui n'existait pas jusqu'alors. En effet, depuis l'origine de ce multi-accueil, les parents fournissaient aux enfants chaque jour leurs repas.

Une réunion sur place a eu lieu avec l'architecte, Sophie BERTRAND, afin qu'elle puisse intégrer cette nouvelle donne et modifier en profondeur le projet d'extension de Piccolo, dont la première mouture a déjà donné lieu au dépôt d'un Permis de Construire, qui avait été entériné par le Bureau Communautaire du 25 août 2011.

L'architecte a donc modifié le projet. L'enveloppe financière des travaux, dont le montant avait été jusqu'alors évalué à 63 500 € HT, a été revu à la hausse et se chiffre désormais à 167 700 € HT. Le coût global de l'opération est estimé à 200 000 € HT.

M. le Président rappelle que sur la base de 63 500 € HT, le projet avait été déposé auprès du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne, pour des demandes de subvention.

Il convient de déposer de nouveau des dossiers auprès de ces organismes sur les nouvelles bases.

La Communauté de Communes est également susceptible d'obtenir des financements de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. M. le Président demande à ce que le Conseil Communautaire autorise le dépôt d'un dossier de subvention auprès de l'Etat, sur la base du projet modifié.

Le nouveau plan de financement prévisionnel s'établit comme ceci :

DEPENSES HT :

Travaux :	167 700 €
Maîtrise d'œuvre)	20 120 €
Bureau de Contrôle	3 000 €
Coordonnateur SPS	1 400 €
Frais appel d'offres	1 500 €
Divers, imprévus	6 280 €
TOTAL :	200 000 € HT

PLAN DE FINANCEMENT :

• Conseil Général CDDI (15 %)	30 000 €
• Caisse d'Allocations Familiales 87 (40 %) :	80 000 €
• Etat DETR (20 %)	40 000 €
• Autofinancement :	50 000 €
TOTAL :	200 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- **approuve le nouveau projet d'extension du multi-accueil Piccolo, ainsi que son nouveau plan de financement**
- **autorise le Président à déposer un nouveau Permis de Construire auprès de la Mairie de Peyrat-le-Château,**
- **autorise le Président à déposer des nouvelles demandes de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de la Haute-Vienne,**
- **autorise le Président à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.**

Pour copie conforme
Le 28 novembre 2011

Le Président,